

Contre la loi immigration : « On ne naît pas citoyen, on le devient »

Vieux pays d'immigration, la France a développé des modes d'inclusion par le travail mais aussi par les sociabilités locales des populations nouvellement arrivées qui ont justifié l'idée d'un « creuset républicain », par-delà les moments de crises.

Les appartenances de quartier, les engagements associatifs et plus récemment les mobilisations d'employeurs locaux et d'établissements scolaires ont confirmé leur capacité à produire une citoyenneté partagée qui n'a malheureusement jamais su se traduire par un droit de vote aux élections locales malgré les promesses électorales réitérées.

Face aux alarmes sur le développement d'un repli identitaire, les travaux sociologiques ont montré combien la production des inégalités à l'égard des classes populaires pouvait participer à expliquer les difficultés des processus d'intégration.

La loi sur l'immigration adoptée le 19 décembre vient accentuer ce phénomène. Elle constitue une rupture politique sur de nombreux plans, en particulier celui des politiques sociales, qui justifierait à lui seul son abandon rapide. Le rôle que vient de jouer le conseil constitutionnel pour rétablir des équilibres de droit en censurant une grande partie (35 articles sur 86), ne change rien à l'alignement médiatique et politique majoritaire sur des positions ouvertement xénophobes ni à la responsabilité qui incombe à nos dirigeants.

Cette rupture politique historique nous conduit vers davantage de division, de discrimination, de désordre et de précarité. L'inverse de ce dont notre pays a besoin en matière de cohésion sociale et de solidarité. Ce texte aura comme résultat l'aggravation de la misère pour celles et ceux qui, vivant dans notre pays ou tentant de le rejoindre, sont déjà en proie à un système administratif kafkaïen qui les prive de l'accès aux droits les plus élémentaires.

En 2017 et en 2022, des millions de Français-es se sont rendu-es aux urnes pour faire barrage aux idées de l'extrême droite en donnant leurs voix à Emmanuel Macron. Cette loi est à l'inverse d'une élection qui obligeait le Président de la République à faire barrage par la législation. Il est choquant de constater que les personnes étrangères ne sont, une fois de plus, qu'une variable d'ajustement électoraliste.

En 2022, à l'occasion de son Congrès, la Ligue de l'enseignement a réaffirmé avec force le projet de société qui rassemble son réseau autour des valeurs de démocratie, d'émancipation de toutes et tous, pour faire des citoyen·nes responsables, faisant siennes les paroles de Nicolas de Condorcet "on ne naît pas citoyen, on le devient".

Son engagement solennel l'oblige pour les quatre années à venir : pour l'émancipation, par la démocratie, la Ligue de l'enseignement - FAL 44 s'engage contre les idées et les pratiques d'extrême-droite.

Ne les laissons pas se répandre de plus en plus ouvertement.

Maurice BERTHIAU
Vice Président délégué à la citoyenneté et la vie associative

Florence LACAZE
Secrétaire générale